

**Collège n°4 : Personnes physiques ou morales de  
droits privé, souhaitant s'impliquer dans le  
développement agricole et rural de Belledonne**

Madame, Monsieur,

En associant dans une même structure les agriculteurs, les élus locaux, mais aussi d'autres acteurs et partenaires souhaitant s'investir dans le développement agricole et rural de Belledonne comme vous, l'ADABEL est depuis plus de 30 ans un partenaire reconnu du développement agricole et rural sur Belledonne et un interlocuteur de proximité pour vous toutes et tous. Voilà pourquoi nous vous proposons de nous rejoindre en remplissant et en envoyant le bulletin d'adhésion ci-dessous.

26 €, c'est votre participation à la vie de l'ADABEL.

MERCI POUR VOUS !

En vous remerciant d'avance de la confiance que vous nous accordez, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les responsables de l'ADABEL



**JUSTIFICATIF DE COTISATION 2021 à l'ADABEL**

Cotisation 2021 d'un montant de 26 €, payée le..... par virement ou par chèque n°..... libellé à l'ordre de l'ADABEL et adressé à ADABEL, Maison des agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, CS 92608 38036 GRENOBLE Cedex 2



à renvoyer à

**ADABEL, Maison des Agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, CS 92608, 38036 Grenoble Cedex 2**

**ou par mail à [melia.rodriquez@isere.chambagri.fr](mailto:melia.rodriquez@isere.chambagri.fr)**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**ADRESSE :** .....

Règlement par :

- Chèque
- Virement (IBAN : FR76 1390 6000 6323 1315 8600 083, BIC : AGRIFRPP839)